

Déclaration liminaire

Paris, le 31 mai 2023

Monsieur le Président,

Depuis le 14 mars dernier, date de l'installation de cette commission administrative paritaire (CAP) et par conséquent, de notre déclaration liminaire à ladite CAP, autant se dire que la situation n'a guère évolué dans le bon sens pour les personnels.

En effet, s'agissant de la réforme des retraites tant sur le fond que sur la forme, **l'UNSa Justice** ne peut que dénoncer et s'opposer au recul social et au report de l'âge légal à 64 ans pour pouvoir prendre sa retraite, sans passer sous silence la méthode verticale et très peu démocratique de l'usage du 49.3 pour imposer une Loi rectificative du financement de la sécurité sociale.

Pour autant, le combat n'est pas fini !... Convaincus et déterminés dans notre action, nous serons nombreux à nous mobiliser le 6 juin prochain avec un seul objectif : **le retrait et à minima la non application de cette disposition du recul de l'âge !**

Et que dire du volet salarial qui souffre de façon chronique de reconnaissance ?!... Conjugué à une inflation record, le pouvoir d'achat des fonctionnaires de catégorie « C et B » a littéralement décroché avec des grilles indiciaires très en-dessous du seuil d'indigence. Quant à la perspective de carrière, elle s'effondre avec des changements d'échelons en nombre sans un centime de revalorisation salariale. Le fameux GVT (glissement vieillissement technicité) si souvent mis en avant par nos politiques pour justifier de l'augmentation mécanique des salaires des fonctionnaires, ne contribue plus aux variations salariales dans la fonction publique.

C'est la raison pour laquelle **l'UNSa Justice** revendique depuis un an, non seulement une revalorisation de la valeur du point de 10% et exige :

- **L'ouverture de négociations salariales pour l'ensemble des personnels administratifs et techniques du ministère et de l'administration pénitentiaire ;**
- **La revalorisation du RIFSEEP et le rétablissement à taux plein pour les agents de la DAP ;**
- **L'ouverture de travaux sur l'absence d'organigramme de référence, notamment à la DAP afin de programmer le recrutement massif des personnels nécessaires pour répondre au bon fonctionnement des services et améliorer sensiblement les conditions de travail et en particulier diminuer la charge de travail des agents ;**
- **La mise en œuvre des accords signés au printemps dernier sur les dispositions du télétravail à destination des personnels et prenant en compte le droit à la déconnexion ;**
- **L'ouverture de négociations sur la qualité de vie au travail...**

Quant au dialogue social au ministère de la Justice, il est au niveau de celui nourri par le gouvernement...

Bref, cela commence à faire beaucoup, car depuis cinq ans, nous subissons tout azimut les âpretés des réformes sans jamais avoir une éclaircie à l'horizon.

Oui monsieur le Président, non content de devoir subir les contraintes des lignes directrices de gestion en matière de mobilité et d'avancement, nos salaires sont de plus en plus paupérisés par l'inflation et le manque de reconnaissance qui nous est dû !

Malgré tout, restant plus que jamais opposée à ces dérives que l'on pourrait même qualifier de sectaires, **l'UNSa Justice** a fait le choix de se battre aux côtés de celles et ceux qui au quotidien, dans des conditions de travail souvent indignes, tiennent à bout de bras l'édifice du monde judiciaire dans son ensemble et cela au péril de leur intégrité physique, morale et mentale.

Et pourtant, quel service pourrait fonctionner sans personnel administratif et technique ?... Qualifiés sous le vocable des « fonctions supports », nous sommes un rouage essentiel et pourtant nous ne sommes quasiment jamais reconnus.

Et ce n'est pas la proposition de réforme statutaire à destination des personnels techniques des corps communs du ministère et de la DAP qui peut nous rassurer.

Si **l'UNSa Justice** revendique un corps de débouché (CAT B) pour les adjoints techniques corps communs du ministère de la Justice, elle entend aussi soutenir une revalorisation pour les personnels techniques de la DAP des catégories « C, B et A ». La proposition présentée par l'administration n'est acceptable pour personne !... Elle ne répondra ni à l'une, ni à l'autre de nos revendications dont l'objet est de porter une juste et légitime reconnaissance à chacun. Ce dossier doit être repris de « A à Z » avec la volonté d'apporter les réponses qui s'imposent pour atteindre les objectifs suivants : **reconnaissance - revalorisation - spécificités**.

Fidèle à ses principes et ses engagements auprès des personnels, **l'UNSa Justice** travaille actuellement sur un projet répondant à ces trois objectifs.

L'UNSa Justice exige une véritable prise de conscience de nos dirigeants et une traduction en matière de moyens et de reconnaissance dans un calendrier social afin de répondre à nos revendications.

Pour l'UNSa Justice,
Les Élu(e)s à la CAP des « B »

L'UNSa Justice
l'action utile !